



RÉGION WALLONNE

La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2009 • N° 14 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Vingt ans de politique régionale du Patrimoine

C'est en août 1988 que la matière des Monuments et Sites, dépendant de la Communauté française depuis les années '70, fut transférée vers la Région wallonne, à l'occasion de la troisième grande réforme de l'État qui régionalisait entre autres la Politique économique, les Travaux publics, les Transports en commun par bus et tram, etc., conférant enfin à la Région wallonne des compétences nettement plus importantes (en termes budgétaires notamment) que celles qu'elle gérait déjà depuis 1980. Par la même occasion, cette nouvelle phase de la réforme de l'État (après celles de 1970 et de 1980) décida également la régionalisation du Service national des Fouilles.



Les Ministres régionaux (on parlait alors d'Exécutif et non de Gouvernement wallon) prirent en charge les nouvelles matières à partir du 1er janvier 1989 et c'est ainsi que la politique régionale du Patrimoine, intégrée à celle de l'Aménagement du territoire, eut alors pour premier titulaire Albert Liénard (secondé notamment pour cette matière par Jean Barthelemy et Jean-Pol Van Reybroeck, respectivement futur Président des Journées du Patrimoine en Wallonie et Administrateur général adjoint de l'IPW en 1999), auquel succéda Robert Collignon de 1992 à 1999 (avec un intermède de feu André Baudson de février '93 à juin '95), épaulé par Freddy Joris puis Alain Rosenoer comme Chef de cabinet ou Chef adjoint, ainsi que Ghislain Geron puis Pierre Paquet à la tête de la Cellule Patrimoine.

Depuis l'été 1999, trois autres Ministres ont pris en main le secteur (et la tutelle sur l'Institut du Patrimoine, créé à ce moment) : Jean-Claude Van Cauwenberghe d'abord jusqu'à son accession à la présidence de la Région au printemps 2000, Michel Daerden ensuite (l'un et l'autre avec Anne Poutrain comme Chef de cabinet « Patrimoine » et pour conseiller Pierre Paquet, Robert Sprokkel, puis Michel Maréchal), à nouveau Jean-Claude Van Cauwenberghe de l'été 2003 à l'été 2004 (avec Marie-Eve Van Laethem pour la matière), ensuite à nouveau Michel Daerden pour trois ans, jusqu'à l'été 2007, et Jean-Claude Marcourt depuis (l'un et l'autre avec Gaëtan De Laever comme Chef de cabinet adjoint chargé de la matière, secondé par Michel Goblet, Nicole Plumier et Alexia Mainjot d'abord, le même et Barbara Destrée ensuite).

Vingt ans après la régionalisation de la matière et six Ministres plus tard, on peut tirer un bilan plutôt positif des deux décennies de la politique wallonne dans ce secteur. Celle-ci a incontestablement bénéficié en tous cas de sa prise en charge par les autorités régionales, qui y ont vu souvent un pont entre les matières culturelles restées communautaires et un facteur d'identité et de fierté appréciable.

L'argent étant, comme partout, « le nerf de la guerre », l'indicateur le plus objectif de cet intérêt reste la croissance du budget consacré en Wallonie à la politique du Patrimoine sur ces vingt dernières années : d'abord une multiplication par six, entre '89 et '99, des moyens transférés en '88 ; puis une stabilisation autour de 37 millions d'euros annuels ; enfin une tendance récente à la hausse, amorcée en 2007, confirmée en 2008 et amplifiée au budget 2009, dans lequel la matière retrouvait les moyens qui étaient les siens voici six ans. Tout cela s'est traduit sur le terrain des réalisations, comme chacun sait, avec un appui citoyen qui ne s'est jamais démenti.

Les décrets organiques de 1991 (à l'initiative d'Albert Liénard et conçu par Jean-Pol Van Reybroeck) et de 1999 (dû à Robert Collignon, conçu par Pierre Paquet et porté par Freddy Joris) réorganisèrent le secteur. Outre la création d'une Administration régionale du Patrimoine sous la houlette de Danielle Sarlet et d'André Matthys jusqu'il y a peu, et de Luc Maréchal et Ghislain Geron depuis l'an dernier, l'Administration intégrée (encore aujourd'hui) dans la Direction générale de l'Aménagement du territoire du Ministère de la Région wallonne

(devenu Service public de Wallonie l'été dernier), ces deux décennies ont vu notamment le lancement des opérations de reconnaissance et de soutien au Petit patrimoine populaire (PPPW), la réorganisation de la Commission des monuments, sites et fouilles, les débuts du service de maintenance et d'une politique de publications, l'essor des Journées du Patrimoine, l'énorme développement de la politique des fouilles archéologiques, la création de l'IPW, celle des Fiches d'état sanitaire des bâtiments, la mise en œuvre du Certificat de Patrimoine, la réorganisation des compétences respectives de l'Administration et de l'IPW (confirmée par un décret adopté à l'été 2008).

Ces dernières années, d'autres innovations ont encore vu le jour dans la gestion de la matière, les deux derniers Ministres en charge de celle-ci concrétisant peu à peu, et à un rythme de plus en plus soutenu, un plan global dont les grandes lignes avaient été définies fin 2004 et début 2005 par les acteurs du secteur sous la houlette de Gaëtan De Laever.

C'est ainsi que le secteur de l'archéologie fut, si l'on peut dire, « assaini » et consolidé en engageant du personnel au sein de l'Administration wallonne ou de l'Institut du Patrimoine wallon, après la réussite d'examen très sérieux, pour ainsi mettre fin au recours systématique à des partenaires extérieurs tout en offrant aux meilleurs archéologues un cadre de travail stable. Cette direction, dont les effectifs étaient squelettiques lors du transfert du Service national des Fouilles voici vingt ans, est forte aujourd'hui de quelque 180 agents, un chiffre qui permet à lui seul de mesurer l'extraordinaire chemin accompli dans ce secteur scientifique.

Vingt ans de politique régionale du Patrimoine (suite)

Une autre grande réforme est intervenue, récemment, dans le Certificat de Patrimoine, c'est-à-dire le processus administratif préalable à la demande de permis sur monument classé, introduit par le décret de 1999 : bon nombre de propriétaires ou d'investisseurs dénonçaient la longueur de ce processus, qui devrait être simplifié et raccourci, le temps pour les acteurs publics intéressés de préciser entre eux les modalités d'application sur le terrain, qui concernent d'abord, à l'Administration, les fonctionnaires délégués (qui délivreront le certificat), leurs historiens de l'art et la quarantaine d'agents de la Direction de la Restauration (dirigée par Pierre Paquet) ainsi que pour 2 à 3 % des monuments la douzaine d'agents de la Cellule immobilière de l'IPW (dirigée par Corinne Roger).

La Commission des Monuments, Sites et Fouilles est aussi concernée par cette réforme du CP. Elle avait déjà connu l'an dernier une forte restructuration de sa composition et de son fonctionnement qui poursuivait le même but : simplifier et raccourcir les processus consultatifs, pour offrir un service plus rapide aux investisseurs potentiels (qu'ils soient propriétaires ou promoteurs) pour autant que le monument soit respecté sans empêcher sa réaffectation voire son simple usage.

Un autre volet fondamental de ce plan global avait été, en 2005, l'extension des missions de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) auquel fut confiée la politique de sensibilisation en matière de patrimoine, dont les publications, un choix que les résultats ont conforté puisque ces dernières sont désormais autofinancées à 50 % environ et que la *Lettre du Patrimoine*, les émissions Télé-tourisme, les nouvelles collections font l'unanimité.



À cela fut ajouté en 2008 un rôle de conseil en réaffectation de monuments auprès de l'ensemble des propriétaires et le soin de mener des actions de sensibilisation auprès des opérateurs ou de particuliers désireux d'investir dans le patrimoine, au-delà du seul patrimoine menacé. Tout reste à concrétiser dans ce nouveau défi.

Une autre réforme fondamentale, suggérée depuis longtemps par l'IPW, a consisté en un accord de coopération conclu avec la Culture dépendant de la Communauté française, accord de coopération permettant de faciliter la finalisation de grands dossiers relatifs à des infrastructures culturelles installées dans des monuments classés sur le territoire wallon : l'Émulation à Liège, le parc du Musée de Mariemont, l'hôtel de Biolley à Verviers, etc.

Enfin, une autre réforme s'est également concrétisée en collaboration avec la Communauté, à savoir la mise en œuvre d'une maîtrise complémentaire en conservation et restauration du patrimoine, dans laquelle l'ensemble des Académies universitaires et des Hautes Écoles d'Architecture dispensent conjointement, en partie au centre de l'IPW à la « Paix-Dieu » qui en a pris l'initiative, des cours de très haut niveau à l'attention prioritairement des futurs architectes du patrimoine. Un agrément pour les nouveaux architectes, également prévu depuis 2004, en accord avec l'Ordre des Architectes, devrait donner encore plus de sens à cette maîtrise complémentaire prochainement.

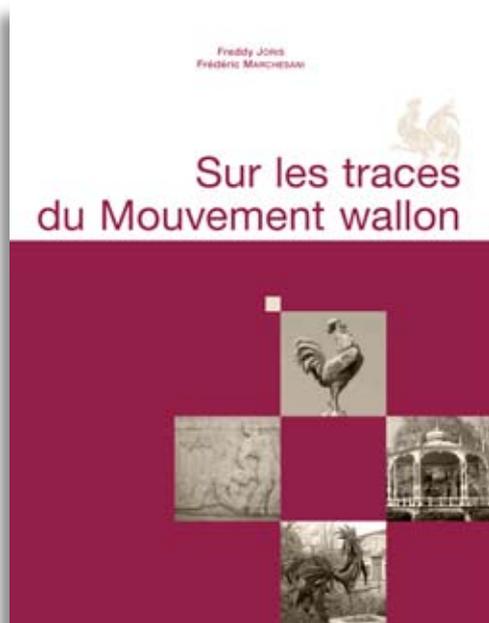
Comme on le voit, de l'eau a coulé en abondance sous les ponts, classés ou non, du Patrimoine wallon en vingt ans. Qui dit anniversaire dit bilan et regards en arrière, même si tout l'avenir est ouvert. L'exercice se fera en deux temps dans *La Lettre du Patrimoine*, qui y consacra non pas un mais deux numéros spéciaux en textes et en images.

Dans ce numéro, excepté les quatre pages centrales de *La Lettre de la Paix-Dieu* (que nous voulons immuable puisque celle-ci paraît sans la moindre baisse de qualité et

de contenu depuis janvier 2001) et une page consacrée à l'action internationale de la Division du Patrimoine (merci à Gislaine Devillers !), la parole est donnée dans la première moitié de la publication non aux acteurs publics du secteur cités plus haut mais à de grands partenaires de ceux-ci sur le terrain : l'Association des Demeures historiques (François-Emmanuel de Wasseige), Qualité-Village-Wallonie (Alain Delchef), Archéolo-J (Joël Gillet), Wallonia Nostra (Xavier Bossu), Prométhéa (Véronique Sorlet), Icomos (Michèle Callut) et, *last but not least*, Europa Nostra (Olivier de Trazegnies). La seconde partie de ce numéro exceptionnel consiste, via une sélection de photos dues pour la plupart à Guy Focant, en un florilège des restaurations les plus marquantes réalisées grâce à la politique régionale durant ces deux décennies, sans tenter évidemment d'être exhaustif.

Nous avons donc reporté au prochain numéro, sur base de la même structure, d'une part la rétrospective que chaque acteur institutionnel rédigera sur sa propre action (la Commission via Carole Carpeaux et Pierre Gilissen, l'Administration via son Inspecteur général et ses directeurs) et l'IPW (via son dirigeant qui assume la présente introduction générale), d'autre part une autre série d'images de réalisations plus modestes parfois mais tout aussi importantes aux yeux des citoyens concernés : tantôt le fruit des diverses campagnes de sauvetage du Petit patrimoine populaire, tantôt des restaurations ou des actions de sensibilisations rendues possibles par l'investissement privé et à ce titre sélectionnées ces dix dernières années par Prométhéa, avec l'aide de l'IPW et de l'Administration, pour participer au prestigieux concours des Caius du Patrimoine.

Enfin, qui dit anniversaire dit cadeau : en partenariat avec l'asbl « Texto », qui édite depuis un peu plus d'un an le nouveau magazine *Waw* et a accepté de s'associer aux dix ans de l'IPW et aux vingt ans de la régionalisation du secteur, les lecteurs de *La Lettre* pourront, s'ils le souhaitent, s'abonner à celui-ci à un tarif nettement préférentiel en nous renvoyant le bon figurant en page 24 de ce numéro. Que vous fassiez immédiatement ou non cette démarche, bonne lecture... de cette *Lettre* anniversaire !



Le dernier titre de l'IPW, paru en mai

L'Association royale des Demeures historiques de Belgique



Raymond Pelgrims de Bigard

Créée en 1934 par Raymond Pelgrims de Bigard, l'Association des Demeures Historiques de Belgique a pour objet, selon les statuts de l'époque, de « rechercher, d'étudier et de faire connaître les "demeures historiques", de faciliter tout ce qui peut être de nature à en assurer la défense, la conservation, la mise en valeur et à en développer la visite ». Pour ce faire, elle se proposait entre autres de « créer, entre ses membres, une communauté de vues et de mettre à leur disposition tous les moyens d'action qui seront en son pouvoir pour conserver et améliorer le patrimoine artistique de la Nation. Elle pourra, à cet effet, recevoir en donation, acquérir, prendre à bail, restaurer les demeures historiques et améliorer leurs abords, publier, mettre en vente tous guides, brochures, cartes, objets divers, exploiter, le cas échéant, les droits de visite, faire toutes opérations ayant pour but le rapport et la mise en valeur de la propriété historique. »

Concrètement, le premier fait majeur de l'association fut de reprendre en 1938 le château de Ryckel (prov. de Limbourg) ; puis ce fut au tour des châteaux de Beersel, de Fraiture, de Laarne et d'Aigremont, dans lesquels elle organisa de nombreuses activités (expositions, concerts, conférences, etc.). Elle possède encore actuellement Beersel et Laarne.

Parallèlement, l'ADHB organisa, dès 1938, des excursions (châteaux de Fernelmont, de Chimay, de Lavaux-Sainte-Anne,...) et des voyages à l'étranger.

Un autre type de promotion des demeures historiques fut l'émission (1952) d'une série de timbres représentant les châteaux de Beersel, de Horst, de Lavaux-Sainte-Anne et de Vêves.

En cette même année 1952, S.M. le Roi Baudouin autorisa l'ADHB « à prendre le titre de Société Royale » et, six ans plus tard, notre souverain daigna lui accorder des lettres patentes.

De 1955 à 1962, l'association aida financièrement la Ligue des Amis du château de Lavaux-Sainte-Anne, contribuant ainsi à la sauvegarde et à l'entretien de ce superbe château.

En 1963, le château de Fraiture fut détruit par un incendie et deux ans plus tard, l'ARDH fit donation du château de Ryckel à la province de Limbourg.

Après trente-cinq ans d'existence, l'association commença à publier la revue « La Maison d'Hier & d'Aujourd'hui » (créée en 1969).

En 1971, l'ARDH contribua à l'organisation de l'année des châteaux, notamment en convainquant un fabricant d'ampoules électriques d'organiser l'installation gratuite de l'illumination de douze châteaux : Attre, Belœil, Écaussinnes-Lalaing, Franc-Warêt, Freÿr, Grand-Bigard, Lavaux-Sainte-Anne, Leeuwergem, Le Rœulx, Rumbeke, Solre-sur-Sambre et Spontin.

Il serait fastidieux d'énumérer les autres actions mises en œuvre par l'ARDH. Il y eut par exemple l'installation à l'aéroport de Bruxelles-National d'un présentoir vantant les mérites des châteaux belges. Entre 1950 et 1997, l'ARDH publia régulièrement des plaquettes intitulées « Les Demeures Historiques de Belgique accessibles aux visiteurs », puis des « Guides des châteaux de Belgique ». Dans les années 1980, l'association organisa des commissions chargées de travailler à des tâches bien précises (aspects juridique et fiscal ; promotion ; propriétaires ; culture ; etc.). Grâce à la commission culturelle et historique, une autre série de timbres représentant des châteaux (Chimay, Corroy-le-Château, Écaussinnes-Lalaing, Modave,...) fut émise en 2002.

Une autre cellule de travail fut adjointe en 2005 lorsque le « Patrimoine Historique Privé » – créé en 1976 pour faire connaître aux administrations compétentes les intérêts privés et rechercher des solutions de nature à assurer la pérennité du patrimoine ainsi que pour encourager l'entraide entre propriétaires de patrimoine privé – fut incorporé au sein de l'ARDH.

En 1993, l'association créa un prix destiné à aider les propriétaires dans la lutte pour la sauvegarde de leur demeure. À partir de 2004, le prix bisannuel fut rebaptisé « Prix prince Alexandre de Merode pour le Patrimoine historique » en l'honneur de son ancien président.

C'est aussi en 2004 que l'association ajouta « et des jardins » à sa dénomination officielle et rebaptisa sa revue trimestrielle « Demeures Historiques & Jardins ». Cette publication scientifique richement illustrée célèbre son 40^e anniversaire et le 75^e anniversaire de l'ARDH en publiant un numéro spécial (n° 161, avril 2009).

Sous la férule de l'actuel président, le baron Cardon de Lichtbuer, l'ARDH associe plus étroitement ses membres en proposant un important débat lors de l'A.G. annuelle. Le prochain thème abordera « Les demeures historiques face à la crise » (A.G. du 16 mai 2009).



Les n° 1 et 161 de la revue de l'association

En résumé, l'ARDH a, au cours de ses 75 ans d'existence, sauvé ou restauré plusieurs châteaux et autres demeures historiques, prodigué d'innombrables conseils, soutenu bon nombre de propriétaires, créé une revue unique en son genre, sensibilisé les politiciens, édité des guides, créé un site internet et mené de multiples actions pour contribuer à la découverte, à la protection et à la sensibilisation au patrimoine historique et à ses enjeux artistiques, économiques et humains.

Outre les grandes missions que l'association s'est fixée dès sa création, voici ses futurs objectifs :

- rassembler les propriétaires et les amoureux de demeures historiques pour échanger leurs expériences en matière de préservation, d'entretien et de recherche de financement de leurs maisons, en intégrant à ce débat les résultats obtenus à cet égard à l'étranger ;
- une demeure historique constituant une charge et non un privilège, continuer la lutte entreprise il y a fort longtemps pour diminuer (voire supprimer) le poids fiscal, tant sur base annuelle que lors d'une succession ;
- créer une structure qui, dans des cas exceptionnels, permettrait à l'association de gérer une propriété tout en laissant les propriétaires jouir de leur bien comme résidents ;
- mieux faire connaître l'association auprès du grand public.

Enfin, comme la vie de l'association ne doit pas se limiter à l'assemblée générale, l'actuel président réfléchit à un projet d'activités culturelles qui seraient organisées dans des demeures historiques, pour les membres de l'ARDH : visites de châteaux non ouverts au public, conférences, concerts, colloque annuel, etc.

François-Emmanuel DE WASSEIGE

ARDH&JB a.s.b.l.
Rue de Trèves, 67 – 1040 Bruxelles
Tél. 02 / 400 77 07 ou 08
www.demeures-historiques.be
abonnement@demeures-historiques.be



Blason de l'ARDH&JB



Hastière (Hastière, Prov. de Namur). Aire d'interprétation des anciens barrages à aiguilles et à hausses inaugurée le 18 novembre 2006. © QVW

Qualité-Village-Wallonie, agitateur d'idées

À bientôt trente-cinq ans d'existence, Qualité-Village-Wallonie (QVW) a traversé toutes les périodes successives de lassitude et d'enthousiasme du petit monde de la mouvance du patrimoine.

Notre histoire commence en 1975, à une époque où la matière patrimoniale dépendait de l'Administration du Patrimoine Culturel de la Communauté française sous l'égide du Ministre de la Culture. C'était bien avant la naissance de la Région wallonne et de ses Ministres du Patrimoine.

Se préoccupant de la dégradation progressive du patrimoine bâti en milieu rural et de l'absence de mesures de protection, notre démarche de sauvegarde et de conservation était apparue comme prématurée parce qu'elle associait le Patrimoine et l'idée que les populations villageoises seraient capables de le prendre en charge et d'en assurer la promotion.

Le patrimoine que nous nous proposons de promouvoir dans les années septante était multiple comme il l'est encore aujourd'hui mais les décideurs ne reconnaissaient que le seul patrimoine classé.

QVW est un des initiateurs de l'évolution de la notion de patrimoine et de l'ouverture des mentalités.



Saint-Jean-Sart (Aubel, Prov. de Liège). Table d'orientation paysagère destinée aux personnes voyantes et malvoyantes inaugurée le 13 avril 2007 © QVW

Depuis la régionalisation en 1989, le formidable essor de la mouvance du Patrimoine a montré que les acteurs étaient prêts à vaincre l'absence de moyens et de soutien qui leur fut imposée pendant de nombreuses années. Les institutions et les associations ont été encouragées à poursuivre leurs activités dans un climat plus convivial.

La priorité quotidienne de QVW est de susciter la prise en charge de leurs patrimoines par les communautés villageoises.

L'originalité et la spécificité de nos actions se situent dans la complémentarité de la démarche patrimoniale et de la démarche socioculturelle. Cette méthode conduit à la conscientisation de nos villageois aux valeurs de leurs patrimoines et engendre la reconnaissance et le respect envers une entreprise à laquelle ils ont participé.

Entre 1976 et 1981, nos actions avaient pris la forme de concours auxquels 185 villages de Wallonie se portèrent candidats à des opérations nommées « Qualité-Village ». L'association proposait aux habitants de réfléchir sur leur milieu de vie afin de l'améliorer et ensuite de tenter de concrétiser ces projets. Les concours étaient un cadre de rencontre, de réflexion et d'action dont l'objet était le village et dont les acteurs étaient les habitants.

En 1984, la quatrième opération Qualité-Village est entamée. Elle supprime la notion de concours qui récompensait un petit nombre et se concentre sur une implication à plus long terme.

Depuis lors, QVW, c'est sept personnes qui s'occupent de l'animation de plus de 500 villages concernant plus de 220 communes de la Région wallonne allant du conseil à la restauration et à la promotion, de la croix d'occis à la ferme-château.

En 1995, à l'occasion du 20^e anniversaire de QVW, le premier trophée « Qualité-Village » est instauré. Il est destiné à récompenser le village qui, à travers sa démarche et ses actions, s'intègre au mieux à nos objectifs.

Ce trophée donne une reconnaissance aux actions citoyennes bénévoles.

QVW, c'est un pilier de référence pour les administrations en charge de la défense de nos patrimoines. QVW a fait partie des pionniers qui, dans les années nonante, ont participé à la création et la mise en place des années thématiques (Année des Fontaines, Année du Petit Patrimoine Populaire Wallon, Année des Portes, Portails, Portiques). La réussite de ces actions a conduit à la création de la cellule « Petit Patrimoine Populaire Wallon ».

C'est aussi QVW qui a initié la collection « Héritages de Wallonie » afin de conscientiser les populations rurales, le grand public et les pouvoirs publics aux techniques anciennes et aux modes constructifs en voie de disparition (Les glacières à glace naturelle, Les kiosques à musique, Les ouvrages hydrauliques).

QVW, c'est la création de la Cellule expérimentale de maintenance du patrimoine wallon qui a permis la mise en place du Service de Maintenance du patrimoine wallon au sein de l'Administration du Patrimoine.



QVW, c'est la participation à la genèse de nombreuses associations qui ont ou ont eu une place remarquable ou remarquable dans le paysage du monde du patrimoine tant au niveau régional qu'europpéen : l'association internationale « Ruralité-Environnement-Développement », l'asbl « Atelier transfrontalier pour l'environnement et les actions en milieu rural », « Les plus beaux Villages de Wallonie », l'asbl « Les Amis des Moulins », « Wallonia Nostra », ...

QVW, c'est aussi souvent « des idées d'avance ». Dès 1985, nous avons réalisé une étude sur les « coefficients d'intérêt » des bâtiments classés permettant d'objectiver le bien-fondé de la conservation et de la réaffectation des biens classés ; c'est, à la même époque, la recherche des critères de classification des monuments classés qui devait donner aux autorités des outils pour créer une modulation positive des taux financiers d'intervention ; c'est la mise en lumière de la nécessité d'un organisme capable de s'occuper des bâtiments classés en déshérence...

On peut donc dire que QVW a été à l'initiative ou a participé à la création de la majeure partie des acteurs actuels de la mouvance du patrimoine wallon, en passant de la prise en compte du petit patrimoine populaire à la création de l'Institut du Patrimoine wallon.

Mais l'important n'est pas là.

Ce qui est réjouissant, c'est le constat de l'intérêt sans cesse croissant porté par une population de plus en plus nombreuse vers le patrimoine en général et dont la manifestation la plus convaincante se constate lors des « Journées du Patrimoine ».

Il va sans dire que tout ce qui a été fait aurait été impossible et impensable sans les armées de bénévoles qui, dans nos villages se dévouent à la conservation des valeurs qui constituent leur terroir et sa spécificité.

Qualité-Village-Wallonie
Chaussée d'Argenteau, 21
4601 Argenteau (Visé)
Tél. 04 / 379 05 01

www.qualitevillagewallonie.be
contact@qualitevillagewallonie.be



Archeolo-J ou la sensibilisation à l'archéologie par la pratique

Bilan de 40 années au service de la pédagogie du patrimoine

La création en 1969 du Service des Jeunesses archéologiques belges, archeolo-J, représente l'une des premières initiatives répondant aux recommandations de l'Unesco et du Conseil de l'Europe pour sensibiliser le public, et surtout les jeunes, au patrimoine. Comprenant que la sensibilisation passe par l'intégration du public aux différentes tâches de sauvegarde du patrimoine, l'association adopte une démarche très originale, voire unique à cette époque en Europe, et qui consiste, dans le cadre de vacances et de loisirs actifs, à faire passer chaque individu du stade de spectateur au stade d'acteur.

Pour atteindre cet objectif, archeolo-J, qui compte à ce jour plus de mille membres, n'a cessé d'étendre son champ d'actions jusqu'à proposer un très grand nombre d'activités.

En outre, l'association s'adresse aussi plus spécifiquement aux milieux scolaire, associatif, culturel et muséal par le développement d'actions de sensibilisation au sein même des établissements.



Stage de fouilles archéologiques en Condroz © Archeolo-J

Des stages d'archéologie

L'activité principale d'archeolo-J reste l'intégration de jeunes, dès 12 ans (mais jusqu'à ... 77 ans), à plusieurs étapes de l'enquête archéologique menée sur des sites d'époques romaine, médiévale ou post-médiévale. Les stagiaires participent activement aux investigations menées sur le terrain tout en y apprenant les techniques de fouilles. Ils collaborent à l'enregistrement des données, au traitement du matériel archéologique découvert lors des fouilles, ainsi qu'à des recherches en prospection archéologique et des études du patrimoine architectural.

L'encadrement de ces jeunes est assuré par une équipe de bénévoles comprenant des archéologues, des historiens, mais aussi des enseignants et des volontaires passionnés d'archéologie. Le travail effectué par les jeunes sur les chantiers doit répondre à des critères scientifiques rigoureux et à un calendrier de tâches bien défini.

Les activités de terrain sont ponctuées par des ateliers de discussion et des animations sur divers thèmes à caractère technique ou d'intérêt général. Des ateliers d'archéologie expérimentale, gravitant autour de problématiques telles que la réalisation de plâtre de coulage d'un sarcophage d'inspiration mérovingienne ou la cuisson de pains dans des fours d'époques et de modèles différents, permettent une approche directe et concrète des anciennes technologies. Enfin, un large choix d'activités ludiques et sportives est également proposé aux participants qui sont avant tout en vacances.

Découvrir le patrimoine en Belgique

Toujours dans un esprit de sensibilisation aux civilisations anciennes, des week-ends thématiques sont organisés depuis une quinzaine d'années. Des thèmes tels que le Néolithique, le Moyen Âge, les Celtes, la navigation fluviale, les jeux, le feu... ont pu être développés à travers différentes animations telles que petits exposés, ateliers pratiques, visites ou même activités ludiques.

Depuis presque 20 ans, l'association propose également de découvrir le patrimoine historique et architectural d'une région sous forme d'une randonnée pédestre de trois jours. Cette forme d'aventure tout à fait unique allie à la fois l'effort physique et la découverte d'un patrimoine archéologique, historique, industriel et naturel généralement méconnu du public.

Mentionnons enfin qu'à plusieurs reprises, archeolo-J s'est associé au thème des Journées du Patrimoine, en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale, pour proposer des animations et des activités concrètes, souvent dirigées par les jeunes eux-mêmes.

Découvrir le patrimoine à l'étranger

Archeolo-J propose aussi différentes possibilités de s'évader à la découverte des civilisations anciennes d'une ville ou d'une région. L'accent est mis sur la découverte de sites archéologiques et architecturaux moins connus ou moins accessibles au grand public.

Par ailleurs, des contacts avec des associations dans une grande partie de l'Europe et la participation à des programmes européens permettent l'échange de jeunes sur différents chantiers.

Et pour les milieux scolaires, associatifs, ...

Outre les activités de sensibilisation des jeunes en périodes non scolaires, de nombreux services gratuits sont proposés aux écoles, centres culturels, musées, ... Archeolo-J propose en effet le prêt d'expositions itinérantes, ainsi que la possibilité de faire venir un conférencier pour aborder différents thèmes tels l'archéologie, les jeux de société dans l'Antiquité, la vie quotidienne en Gaule romaine, ...



Lecture du patrimoine bâti et cartes anciennes © Archeolo-J

Archeolo-J a aussi mis au point un concept original de « Classes du Patrimoine archéologique » basé sur divers axes pédagogiques et lié aux compétences à maîtriser au terme de l'enseignement secondaire. Ce projet n'a pas encore pu être mis en place de manière permanente par manque de moyens budgétaires.

Archeolo-J célèbre son 40^e anniversaire en 2009

40 ans, une étape, un moment pour dresser le bilan, mais aussi une occasion de fêter joyeusement un tel événement. 2009 est donc une année particulièrement riche en activités et en diverses manifestations, comme tout prochainement un voyage en Sicile.

Nous ferons également la fête durant les stages d'été qui seront cette année placés sous le signe de la ruralité et plus particulièrement des « Histoires campagnardes d'archeolo-j », ainsi que lors de la sortie de presse de la publication de nos nombreux acquis scientifiques engrangés dans le cadre de notre programme *Le Condroz namurois, des origines à l'exode rural*.

En conclusion...

À la différence d'autres associations de défense du patrimoine ou de services à vocation pédagogique, les activités d'archeolo-J ne tournent pas autour d'un musée à dynamiser ou d'un site à valoriser, mais englobent l'archéologie et le patrimoine en général, avec pour mission de mettre ce dernier à la portée de tous et d'impliquer activement les jeunes dans les différents aspects de la recherche scientifique. Si cette amplitude de thèmes permet une diversité des activités, elle nécessite par contre une remise en question et une recherche permanente de nouvelles initiatives pédagogiques, de nouvelles formes d'animations, bref, de nouveaux moyens de sensibilisation.

40 ans d'existence, c'est deux générations. Depuis 1969, soit 20 ans avant l'organisation des premières Journées européennes du Patrimoine, archeolo-J reste un pionnier en Belgique dans le domaine de la sensibilisation à l'existence et à la sauvegarde de notre patrimoine.

L'expérience acquise durant ces quarante années permet de confirmer l'association parmi les animateurs principaux en la matière. Avec l'appui et l'aide de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW), du Service public de Wallonie et du Ministère de la Communauté française, la multitude de projets encore en chantier présage d'une prochaine décennie épanouissante.

Catherine BREYER & Joël GILLET

Archeolo-J
Avenue P. Terlinden 23 - 1330 Rixensart
Tél. 081 / 61 10 73
www.archeolo-j.be
archeolo-j@skynet.be



Wallonia Nostra

Inscrite dans l'évolution institutionnelle que notre pays a connue au cœur des années 80, petite-fille d'Europa Nostra et fille de Belgica Nostra, « Wallonia Nostra » a vu le jour en 1993 sous l'impulsion de l'ancien Ministre Antoine Humblet qui en assumera dès l'origine la présidence.

Soutenue immédiatement par les institutions wallonnes et animée par un conseil d'administration enthousiaste, l'Asbl se consacra à la mise en œuvre des principes évoqués dans l'article 3 de ses statuts actuels et qui consistent à défendre, illustrer et promouvoir le patrimoine culturel de Wallonie en réunissant toutes les associations, ainsi que les administrations et organismes publics concernés par cet objet, de les aider, de promouvoir leurs activités, et d'organiser entre elles ou avec des tiers tous échanges d'informations et d'expériences utiles à une meilleure connaissance du patrimoine wallon, à sa sauvegarde et à sa mise en valeur.

Sous la présidence actuelle de Bernard Caprasse, Gouverneur du Luxembourg, trois actions récurrentes sont à mettre à l'actif de Wallonia Nostra :

1) La tenue régulière de son annuelle journée-rencontre organisée en tournante dans chacune des provinces wallonnes qui apportent toutes leur soutien financier à l'Asbl. D'abord réservés aux membres cotisants, ces moments se sont ouverts depuis une dizaine d'années à toutes celles et ceux que la promotion du patrimoine bâti intéresse.

Le programme de ces journées se décline suivant un scénario, aujourd'hui quasiment immuable : une matinée consacrée à des communications théoriques suivie d'une après-midi de visites de terrain alliant presque toujours l'utile à l'agréable !

Quelques exemples devraient suffire à montrer la diversité des sujets abordés :

- **Liège** : *La rénovation urbaine* et une autre année : *Le patrimoine funéraire* avec la visite du cimetière de Robermont
- **Hainaut** : *L'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines et sa restauration*
- **Namur** : *L'architecture dans la vallée mosane* avec excursion sur la Meuse ; et une autre année : *La route de la guerre de la vache*
- **Brabant Wallon** : *L'avenir des églises paroissiales* et la visite de la chapelle Notre dame du Marché de Jodoigne ; et une autre année : *Les fermes templières en Brabant wallon*
- **Luxembourg** : *La proto industrie du fer et le Fourneau Saint-Michel à Saint Hubert.*



Journée rencontre à Hélécinne. De gauche à droite : le Député provincial Alain Trussart, le Bourgmestre de Jodoigne Jean-Paul Wahl, le Gouverneur du Luxembourg et Président de Wallonia Nostra : Bernard Caprasse.

2) La publication d'une revue trimestrielle qui connut trois époques.

- D'abord, une revue monochrome de quelques pages servant de bulletin de liaison pour les membres de l'Asbl.
- Ensuite, un véritable magazine en quadrichromie mis en vente et destiné à tout qui lui sollicitait de l'intérêt.
- Enfin, une participation à *La lettre du Patrimoine*, en acceptant la responsabilité rédactionnelle des quatre pages consacrées à « La Vie des Associations ».

Que tous les lecteurs de cet article le comprennent bien... cette action, on ne peut plus passionnante, ne doit pas rester le travail de quelques membres actifs du conseil d'administration.

Cette participation démocratique à une revue éditée à un nombre très important d'exemplaires doit et veut permettre au très grand nombre de personnes et d'associations qui défendent, promeuvent, illustrent dans tous les coins de Wallonie, un élément du patrimoine bâti, de faire part de leur enthousiasme, de leurs difficultés... bref, de leurs expériences...

C'est dire combien ces lignes trimestrielles appartiennent à tous et que les articles sont toujours les bienvenus.

3) L'Asbl a été plusieurs fois sollicitée dans le cadre d'appels publics pour héberger provisoirement des cellules spécialisées travaillant pour la Région Wallonne.

C'est ainsi qu'elle accompagna durant six ans le travail remarquable de Xavier Deflorenne animateur de la Cellule du Patrimoine Funéraire chargé de réaliser l'inventaire du patrimoine funéraire wallon et durant près de quatre ans, le travail de Sébastien Grolet, chargé de la restructuration des archives relatives aux classements des biens immobiliers en vue de compléter la cartographie informatisée de la division du patrimoine.

La réussite de ces actions ne doit pas cacher la difficulté actuelle rencontrée par Wallonia Nostra : rester l'interlocuteur des associations et établir ou plutôt « ré-établir » un réseau d'échange, d'information et de rencontre... c'est à cette tâche qu'il faudra consacrer les années à venir ...

Nous comptons bien nous y atteler avec la collaboration de tous !

Bon anniversaire à l'IPW !

Wallonia Nostra
c/o Xavier Bossu
Palais provincial
Cabinet du Gouverneur
Place Léopold, 1 - 6700 Arlon
Tél. 063 / 21 26 25



Découverte de la vallée mosane et de son architecture - Journée-Rencontre 2008.



Créée en 1985, l'asbl Prométhéa a pour mission de contribuer au développement et à la promotion du mécénat d'entreprises en faveur des arts et du patrimoine ainsi qu'au rayonnement des initiatives portées par des institutions culturelles ou des propriétaires de biens classés.

Représentative d'un partenariat public/privé constructif (Prométhéa est soutenue par la Communauté française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale et 80 entreprises issues du secteur privé), Prométhéa se positionne comme une interface entre les différents partenaires afin de créer ou de renforcer les liens et les interactions entre le monde de l'économie, de la culture et du patrimoine.

Ainsi, l'association développe une série d'actions et d'outils spécifiques.

Tout d'abord, Prométhéa offre un service de conseil et d'accompagnement aux nombreux acteurs de la vie culturelle et du patrimoine. Elle les aide à concevoir des partenariats porteurs, à identifier et contacter les entreprises potentiellement mécènes et à assurer les engagements pris auprès du secteur économique. Cette aide logistique et pratique est très importante pour les porteurs de projet car elle leur permet de bénéficier directement de financements pour leurs initiatives mais aussi, une fois habitués à la démarche, d'une capacité d'action propre dans le domaine de la recherche de partenaires. Dans cet esprit, Prométhéa organise depuis 2004 des ateliers conseils sur le thème du sponsoring (ateliers d'une durée de 2 jours organisés quatre fois par an).

Ensuite, Prométhéa sensibilise le secteur économique à la pratique du mécénat et à ses atouts en termes de rentabilité, visibilité, lobbying, relationship, etc. L'association conseille et propose aux

entreprises des actions de mécénat pertinentes en rapport avec leurs objectifs de communication et ce, dans toutes les disciplines culturelles et en matière de patrimoine. Prométhéa aide également les entreprises, notamment néophytes en matière de mécénat, à établir une stratégie de communication équilibrée incluant la dimension culturelle et patrimoniale. En 2009, le service de conseil et d'accompagnement des entreprises devrait être élargi par la création d'une plateforme regroupant un colloque de niveau international sur le thème du mécénat, des petits-déjeuners à thème, des fiches techniques, etc.

Aux côtés de ces deux axes principaux, Prométhéa s'attache à développer d'autres aspects liés au mécénat et susceptibles d'augmenter de façon significative la contribution du secteur économique au développement de la culture, à la restauration, réaffectation, valorisation et promotion du patrimoine classé, à Bruxelles et en Wallonie. Il s'agit entre autres de la diffusion d'information relative au mécénat via des publications et un site internet (www.Promethea.be), de l'analyse de la situation fiscale et de propositions de modification de la législation existante, du développement d'une communication spécifique auprès des différentes cibles et du réseau et de la valorisation des partenariats réalisés.

Dans ce contexte, Prométhéa organise une dizaine de fois par an des activités rencontres entreprises destinées à mettre en valeur un projet à la recherche de partenaires ou ayant bénéficié de mécénats d'entreprises pour sa réalisation. Prométhéa est également à l'origine du Concours des Caius qui récompense depuis plus de vingt ans les entreprises pour leur action de soutien à des initiatives culturelles ou liées au patrimoine classé.

Prométhéa, c'est enfin un réseau international grâce au CEREC (Comité Européen pour le Rapprochement de l'Économie et de la Culture), fédération des associations de mécénat en Europe et dont Prométhéa gère le Secrétariat général depuis 2003.

Prométhéa en Région wallonne

À l'origine destinée principalement au développement du mécénat d'entreprises en faveur de la culture, Prométhéa a, en 1998, élargi son champ d'action au patrimoine à Bruxelles et en Wallonie. La collaboration ainsi développée, s'est renforcée en 2006 par la conclusion d'une convention cadre avec la Région wallonne, l'Institut du Patrimoine wallon et Prométhéa. L'élargissement du partenariat a permis la création d'un bureau à Namur (Place d'Armes à Namur) et l'engagement de personnel supplémentaire.

Prométhéa en Wallonie, c'est donc aujourd'hui une équipe pluridisciplinaire de quatre personnes (Véronique Sorlet, Directeur; Catherine Guisset-Lemoine, Responsable Patrimoine Région wallonne; Catherine Detiffe, Assistante Patrimoine et Véronique Molitor, Assistante Administrative) qui travaille quotidiennement au développement et à la promotion du mécénat d'entreprises en faveur du patrimoine classé. Partenaire privilégié de l'Institut du Patrimoine wallon, Prométhéa Wallonie gère également tout projet de patrimoine immobilier wallon présentant les atouts suffisants pour attirer des mécènes potentiels: études de faisabilité, de techniques spéciales ou économiques dans le cadre d'un projet de réaffectation; études préalables à une restauration; inventaires divers, travaux de restauration, de réaffectation ou de mise en valeur d'un monument; organisation d'expositions, de manifestations ou réalisation de publications de tout type et sur tout support, liées au patrimoine classé en Wallonie.

Prométhéa est notamment intervenue avec succès dans la recherche de partenaires financiers pour le Château de Thozée à Mettet, l'Abbaye d'Aulne à Thuin, les Journées du Patrimoine en Wallonie, le Château de et à Boussu, la Ferme de la Ramée à Jauchette, l'Abbaye de et à Villers-la-Ville, le Bois du Cazier à Marcinelle, la Société Littéraire à Liège, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines, le Château d'Havré à Mons, le Colombier de l'Abbaye de Floreffe, la Fontaine de l'Ange et l'Hôtel Gaiffier d'Hestroy à Namur, le Centre d'interprétation de l'Homme de Spy à Onoz, la Tour cybernétique de Nicolas Schöffer à Liège, publication *Parcs et Jardins historiques de Wallonie*, etc.

Prométhéa asbl – siège wallon
Véronique Sorlet,
Directeur

Place d'Armes, 1
5000 Namur
Tél. 081 / 23 44 44
www.promethea.be
info@promethea.be

Le Conseil international des Monuments et Sites

Si l'intérêt pour la conservation des monuments, parallèlement à l'engouement pour l'archéologie, se développe au XIX^e siècle, c'est au lendemain de la 1^{re} guerre mondiale que la sauvegarde du patrimoine monumental prend un sens tout particulier.

Le 1^{er} congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques (Athènes, 21 au 30/10/1931 sous les auspices de l'Office international des Musées) témoigne pour la première fois d'une prise de conscience de la responsabilité collective à l'égard de la conservation des monuments. Ses conclusions énoncent quelques principes généraux toujours d'actualité et font appel à la collaboration internationale par le biais d'une coopération technique et morale et la mise sur pied d'une documentation internationale. La première résolution de la *Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments historiques* (1931) recommande déjà la création d'organisations internationales prodiguant des conseils et agissant à un niveau opérationnel dans le domaine de la restauration des monuments.

Après la 2^e guerre mondiale et à la faveur de campagnes de sauvetage orchestrées par l'UNESCO, se fit sentir la nécessité de revoir la Charte d'Athènes et de fédérer, au sein d'une vaste organisation internationale, tous les acteurs de la conservation du Patrimoine dans un esprit interdisciplinaire. Dès 1962, un petit groupe de collègues et amis, dont Raymond Lemaire, professeur à l'Université catholique de Louvain, s'attela à la préparation du 2^e congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques prévu à Venise en 1964 et à la définition des lignes directrices de la future organisation souhaitée également par l'UNESCO et par le Centre de Conservation et de Restauration de Rome (ICCROM). La 1^{re} des 13 résolutions du Congrès est l'adoption de la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, dite Charte de Venise; parmi les 23 signataires figuraient deux belges, Raymond Lemaire et Paul Philippot, alors directeur adjoint à l'ICCROM. La 2^e résolution, relative à la création de l'ICOMOS, désignait à cet effet les membres d'un comité organisationnel et d'un bureau, dont Raymond Lemaire, chargé de préparer les statuts de la nouvelle organisation et l'Assemblée constitutive qui se tint à Cracovie du 20 au 22/06/1965. Lors de l'Assemblée générale qui suivit à Varsovie les 24 et 25 juin, il fut élu secrétaire général, tâche qu'il assumait jusqu'en 1975 avant d'assurer la présidence jusqu'en 1981.

En Belgique, l'enthousiasme pour la nouvelle organisation se manifesta d'emblée, tant dans l'entourage universitaire de Raymond Lemaire que dans les milieux scientifiques et administratifs. Un comité national fut rapidement créé sous sa présidence.

Le comité belge organisa plusieurs colloques déterminants, grâce au soutien financier du gouvernement et à l'appui et la complicité de Constant Pirlot, conseiller-chef de service à la Direction générale des Arts et Lettres.

Ces deux personnalités se côtoyaient par ailleurs aux réunions du Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe qui traitaient des politiques de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel. Ainsi furent mis en application les théories et projets développés dans les réunions internationales et au sein de l'ICOMOS, grâce à l'action volontariste de Constant Pirlot au sein de l'Administration, conseillé par Raymond Lemaire et Luc Genicot : mise sur pied de l'Inventaire du Patrimoine monumental, expositions – « Un avenir pour notre Passé » –, étude des ensembles architecturaux et publication exemplative pour le Conseil de l'Europe...

Trois colloques sur l'altération des pierres, organisés de 1966 à 1968 à Bruxelles par l'ICOMOS, l'ICOM et l'ICCROM, avec la participation active de l'Institut du Patrimoine artistique et de nombreux spécialistes internationaux, débouchèrent sur la création du premier Comité scientifique international de l'ICOMOS, le CSI « Pierre ».

Toujours avec l'aide de l'IRPA, un colloque sur le Centre de Documentation de l'ICOMOS fut organisé également à Bruxelles, du 13 au 15/12/1966 pour étudier les conditions de la création de celui-ci, au programme de l'organisation dès l'origine. Le Centre de documentation UNESCO-ICOMOS, accessible au public, est installé dans les locaux occupés par l'ICOMOS à Paris.

Soucieux de développer les objectifs de l'ICOMOS décidés à Venise et repris dans les statuts, Raymond Lemaire et le comité belge multipliaient les initiatives.

Ainsi, la proposition de la délégation belge présente à Venise de s'attacher à la création d'une revue spécialisée se concrétisa dès 1967 ; grâce au concours financier de l'UNESCO et du Ministère belge de la Culture, pendant plusieurs années, la revue « Monumentum » fut animée par un comité de direction restreint dirigé par Luc Genicot et basé à Louvain secondant, pour la gestion et le secrétariat, le Comité international de rédaction.

À côté de Raymond Lemaire, d'autres personnalités belges se sont illustrées auprès des instances internationales de l'ICOMOS. Jean Barthélemy participa aux travaux du Comité exécutif de 1984 à 1993 ; Jean-Louis Luxen fut secrétaire général de 1993 à 2002. Bénédicte Selfslagh, membre du Comité exécutif de 2005 à 2008, est secrétaire général depuis octobre 2008.

L'impulsion donnée dès le début s'est poursuivie : de nouveaux Comités scientifiques ont été créés : *Économie de la Conservation*, sous l'impulsion de Christian Ost ; *Analyse et restauration des structures*



Assemblée générale ICOMOS à Québec

du patrimoine architectural faisant suite à un colloque organisé à Louvain en 1986. Le *Comité Jardins Historiques* – aujourd'hui *Paysages Culturels* – fut créé à l'initiative de René Pechère, le secrétariat en est assuré, depuis la création, par la collaboratrice de Raymond Lemaire, Marie-Jeanne Geerts, qui partagea activement à ses côtés la longue histoire de l'ICOMOS et du comité belge.

Avec l'appui de la Communauté française, puis de la Région wallonne à laquelle vient se joindre la Région de Bruxelles-Capitale, des colloques se sont organisés : *Huy et la renaissance de la Cité*, Huy, 1983 ; *Patrimoine architectural et tourisme*, Spa, 1986 ; *Gestion et réaffectation du Patrimoine rural*, Gembloux, 1996 ; *Documentation du Patrimoine*, Bruxelles, 2009...

Sur le plan international, le Comité belge, et, singulièrement, sa section francophone ICOMOS Wallonie-Bruxelles, asbl créée en 1995, restent actifs, grâce à la participation des membres aux activités des Comités scientifiques et à la rédaction des chartes, ainsi qu'aux Assemblées générales où l'importance et la cohésion du groupe est remarquée. Certains assument des missions d'expertise pour l'UNESCO dans le cadre de la Convention du Patrimoine Mondial.

Dans un esprit de solidarité prôné dès l'origine, le Comité belge a donné l'impulsion à deux initiatives décidées en Assemblée générale : le Fonds Victoria Falls, destiné à aider les délégués de pays défavorisés à participer aux Assemblées générales et le Fonds Raymond Lemaire pour financer des bourses d'études dans des centres spécialisés en restauration du patrimoine.

Aujourd'hui, l'ICOMOS compte près de 8000 membres répartis dans 120 Comités nationaux et 28 Comités scientifiques. Le Comité belge constitue l'un des plus nombreux, grâce à ses quelque 400 membres, dont 186 pour sa section Wallonie-Bruxelles ; il est le 5^e contributeur à la part de budget provenant des cotisations des membres.

Michèle CALLUT,
Attachée au Patrimoine
Secrétariat d'ICOMOS Wallonie-Bruxelles
asbl

Infos :
<http://belgium.icomos.org>



EUROPA NOSTRA BELGIUM (Belgica Nostra jusqu'en 1995)

En 1988, Hans de Koster, président d'Europa Nostra, cherchait à développer une association qui, de nos jours, est devenue la plus importante fédération paneuropéenne dans le domaine du patrimoine. Cet homme remarquable, ancien ministre de la Défense Nationale des Pays-Bas et président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, savait que l'idéal européen passait par une solide implantation nationale, adaptée à la structure et aux traditions de chaque pays. Il trouva les personnes les plus indiquées pour la fondation de la section belge : Marcel et Christiane van Jole.

Ancien chef de cabinet du ministre de la culture flamande, Karel Poma, le professeur van Jole était surtout un des plus grands et brillants critiques d'art de Belgique, exerçant de nombreuses responsabilités au niveau international. Il avait été conservateur du Musée d'Art Moderne d'Anvers et, par son dynamisme protéiforme, faisait figure d'homme de la Renaissance dans un paysage plutôt endormi. Avec son infatigable épouse, il fut pendant près de vingt ans le véritable démiurge de l'association. En 1990, lors de la fusion entre Europa Nostra et l'IBI (Internationales Burgen Institut), Belgica Nostra fit de même avec l'IBI (Belgium).



Remise festive du Prix Europa Nostra à « la Grange de l'Abbaye de Ter Doest » en présence (de g. à dr.) de M. Paul Breyne, Gouverneur de la Province de Flandre-Occidentale, du Prof. Marcel van Jole, Président Honoraire d'Europa Nostra Belgium, de M. Jozef Van Waeyenberge, Président actuel d'Europa Nostra Belgium et de M. Dirk De fauw, Député provincial.

Les objectifs primordiaux de l'association belge sont d'informer, de promouvoir et de sauvegarder. Un énorme travail de sensibilisation du public, par des campagnes de presse, par des enquêtes, par des publications et par l'organisation de forums, est évidemment le substrat de toute action bien comprise. Mais il faut aussi servir de lien entre l'association européenne et les défenseurs locaux du patrimoine, ce qui passe par une recherche de monuments à primer et par tout un travail de coordination. Enfin, devant les nombreux périls qui menacent nos chefs-d'œuvre architecturaux mais aussi notre « petit patrimoine », trop souvent négligé, Europa Nostra Belgium met lui-même la main à la pâte et publie des analyses qu'il diffuse par lettres et par communiqués. Ainsi l'association s'est-elle engagée récemment dans la défense du site de la cathédrale de Tournai.

Après une enquête nationale en 1989-1990 (*Prendre part à la protection du patrimoine*), travail réalisé avec la coopération et l'aide financière de la Fondation Roi Baudouin, nos forums se succédèrent avec un succès croissant. Tous avaient en outre pour objectif de préparer le thème du forum à venir.

- Mai 1991 : *Comment les pouvoirs locaux peuvent-ils encourager et soutenir la conservation du patrimoine.*
- Juin 1996 : *L'organisation de la Protection des monuments et sites en Belgique.*
- Mai 1998 : *L'impact de la restauration du patrimoine architectural sur l'emploi, thème porteur s'il en est.*
- Novembre 2000 : *Pour une gestion dynamique du patrimoine : un partenariat secteur public-secteur privé*
- Octobre 2002 (en parallèle du congrès annuel d'Europa Nostra à Bruges) : *La revalorisation des métiers du patrimoine : le Pouvoir de l'exemple.*
- Avril 2005 : *Le patrimoine historique : démolir ou conserver ? Options et applications.* Le thème réel de cette réunion portait sur la manière de restaurer le patrimoine.

Dans le domaine des publications, deux livres sont à mettre à l'actif d'Europa Nostra Belgium, tant par leur principe que par leur succès. Il y eut tout d'abord *Le Pouvoir de l'Exemple*, un énorme volume, à la fois livre d'art et de méthodologie, qui reprenait quarante ans de travail d'Europa Nostra à travers les monuments primés dans toute l'Europe. Cet ouvrage prométhéen fut essentiellement l'œuvre de Marcel van Jole. L'autre travail remarquable est dû à l'initiative et à l'enthousiasme de Nicole Wilhelm-van de Plas qui, par la suite, put convaincre la Région wallonne d'en supporter la plus grande partie des coûts (avec la collaboration de l'Institut du Patrimoine Wallon, véritable leader en matière d'éducation). Il s'agit d'une brochure illustrée selon le principe de la bande dessinée expliquant aux jeunes des écoles ce que signifiait le patrimoine et quels étaient les périls qui pesaient sur lui. *Le Voyage au cœur du Patrimoine – Le Patrimoine expliqué aux enfants* (2004, réédité en 2008 à l'occasion du vingtième anniversaire des Journées du Patrimoine) n'est pas sans rappeler « L'histoire de France racontée à Juliette » de Jean Duché. La région flamande réalisa l'autre volet du projet initial. *Erfgoed Leeft!* est du matériel pédagogique mis à disposition des écoles et dont le livre sert de complément. À noter le Cd Rom de l'IPW « Découvrir notre Patrimoine » et le jeu *Patrimonia*.

À côté de cela, que de monuments restaurés en Belgique n'ont-ils pas été mis en exergue par l'association qui a porté leurs dossiers au secrétariat international d'Europa Nostra! Grâce à cette intervention, la Belgique occupe une place honorable sur la liste des



médailles d'honneur décernées au niveau international, ainsi que sur celle des Europa Nostra Awards ou du *Prix du Patrimoine Culturel de l'Union Européenne*, géré depuis 2002 par notre association mère, et porte haut des architectures emblématiques comme la grand-place de Mons, le château de Laarne, la tour de la cathédrale Saint-Sauveur à Bruges, les Galeries Saint-Hubert à Bruxelles, le Théâtre Bourla, la cathédrale d'Anvers ou les Moulins de la Meuse à Beez. Sans oublier le Grand Hornu, la commanderie d'Alden Biesen, la Maison Autrique ou l'ensemble majestueux de Tour & Taxis dans notre capitale.

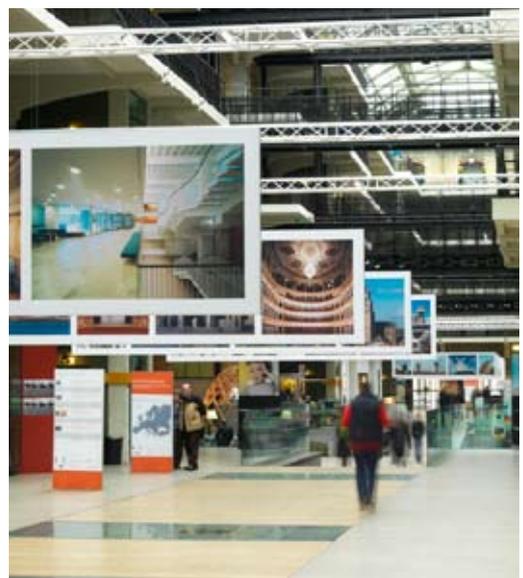
Certains des lauréats belges eurent les honneurs de l'exposition photographique « The Building of Europe – a Vision on Heritage » organisée par ENB à Tour & Taxis dans le cadre d'Europalia 2007.

Sans l'aide d'une série de bénévoles, l'association s'étiolerait. Il en est ainsi pour tout ce qui concerne la protection de nos monuments et sites. Mais notre reconnaissance va aussi aux mécènes qui nous soutiennent financièrement (la Belgique est, de tous les pays affiliés à Europa Nostra – en l'occurrence via notre association – celui qui compte le plus grand nombre de membres) et aux pouvoirs publics qui ont bien compris le rôle irremplaçable de l'initiative privée en la matière.

Olivier DE TRAZEGNIES

Europa Nostra Belgium
Heidedreef, 46
2970 Schilde
Tél. 03 / 290 61 87

www.europanostrabelgium.be
info@europanostrabelgium.be



Plusieurs lauréats belges d'un Prix Europa Nostra eurent les honneurs de l'exposition photographique « The Building of Europe – a Vision on Heritage » organisée par Europa Nostra Belgium à Tour & Taxis dans le cadre d'Europalia 2007

Vingt ans de patrimoine wallon sur la scène internationale



Les textes internationaux

La politique du patrimoine en Région wallonne se fonde sur les dispositions de divers textes internationaux émanant soit de l'Unesco, soit du Conseil de l'Europe. La ratification et l'entrée en vigueur de ces textes est l'aboutissement d'un processus lent et lourd. En effet, sur la scène internationale, seule la Belgique est reconnue mais toutes les entités fédérées concernées doivent ratifier la Convention avant que la ratification belge n'intervienne. La régionalisation du patrimoine s'est marquée par une reprise de ce processus au niveau wallon.

Au niveau de l'Unesco :

- Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Paris, 1972) : 24 juillet 1996
- Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (Paris 1970) : 25 mars 2004 (RW)
- Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (La Haye 1992) : 27 mai 2004 (RW)

Au niveau du Conseil de l'Europe :

- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (Grenade, 1985) : 8 juin 1992
- Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée), (La Valette, 1992), 10 avril 2003 (RW)
- Convention européenne du paysage (Florence, 2000) : 28 octobre 2004.

Les mandats

Au cours de ces 20 années, la Belgique et les représentants de la Région wallonne participant aux délégations belges ont rempli divers mandats auprès des institutions internationales.

En ce qui concerne l'Unesco, la Belgique a été membre du Comité du patrimoine mondial de 1999 à 2003. En outre Madame Bénédicte Selfslagh, représentante de la division du patrimoine au sein de la délégation belge, a été désignée rapporteur de la 26^e session du Comité du patrimoine mondial (Budapest, 2002) et de la 6^e session extraordinaire du même Comité (Paris, 2003).

Au niveau du Conseil de l'Europe, Madame Selfslagh a également été vice-présidente du Comité directeur du patrimoine de 1999 à 2001, avant d'en assurer la présidence de 2001 à 2002.

Depuis 2006, Madame Devillers a été élue membre du bureau du Comité directeur du Patrimoine et du Paysage.

Des dossiers, des reconnaissances internationales

Suite à la ratification de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, une première liste indicative belge comprenant quatre biens wallons a été introduite. En 2008, la Région wallonne a revu cette liste indicative afin de l'étendre à neuf sites ou thématiques nouvelles, dont une en collaboration avec la Région flamande.

Quatre biens wallons figurent sur la liste du patrimoine mondial, il s'agit de :

- les quatre ascenseurs du Canal du Centre et leur site à La Louvière et Le Roeulx, (1998) ;
- la cathédrale Notre-Dame de Tournai (2000) ;
- les minières néolithiques de silex de Spiennes, Mons (2000) ;
- les beffrois de Belgique et de France (dont sept beffrois wallons figurent dans cette inscription sérielle. Il s'agit des beffrois de Tournai, Mons, Binche, Thuin, Charleroi, Namur et Gembloux) (1999 - 2005).

Et d'autres choses encore

Établir un bilan exhaustif est difficile, des projets ponctuels sont également développés par le Département du Patrimoine et par l'Institut du Patrimoine wallon. Il s'agit de campagnes de fouilles au Maroc ou en Jordanie, de stages de formation aux métiers de la restauration dans le cadre de l'aménagement d'une vitrine de la Région wallonne à Cuba ou d'études du patrimoine bâti de l'île de Saint-Louis au Sénégal. D'autres initiatives pourraient également être développées comme le réseau des villes à beffroi inscrit sur la liste du patrimoine mondial, ou les ateliers transfrontaliers du paysage.

Évènement important : la Belgique a fêté en 2008, les 20 ans des journées du patrimoine. À cette occasion, les trois Régions et la Communauté germanophone ont collaboré avec le Conseil de l'Europe et la Fondation Roi Baudouin pour organiser le Premier Forum du Patrimoine européen qui s'est tenu à Bruxelles du 22 au 24 octobre 2008.



Les minières néolithiques de silex de Spiennes, Mons © Photo G. Focant © SPW

À deux reprises, la Région wallonne a participé au prix international Méline Mercouri pour la sauvegarde et la mise en valeur des paysages culturels (Unesco). Les candidats proposés étaient le jardin des fleurs dans le parc d'Enghien, en 1998, et la réhabilitation du site du Tombeau du Géant à Botassart (Bouillon) en 2002.

La Région wallonne participe également à l'initiative intergouvernementale du Label du Patrimoine européen. Le Palais des Princes Évêques de Liège est le premier site wallon à avoir reçu ce label et à ce titre figure sur la liste d'honneur du Label du Patrimoine européen.

Sans forfanterie ni fausse modestie, on peut affirmer que l'expertise de la Belgique et de la Région wallonne sont reconnues sur la scène internationale. Nos fonctionnaires sont régulièrement invités à titre d'experts par les instances internationales. Nous avons joué un rôle important dans le processus de révision des orientations pour la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial, pour la révision du règlement d'ordre intérieur du Comité du patrimoine mondial, pour la préparation de la Convention-Cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Faro, 2005), pour la mise en place du suivi des Conventions du Conseil de l'Europe, etc. Gageons que la prochaine décennie sera aussi passionnante.

Gislaïne DEVILLERS

Le Centre de la Paix-Dieu

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501411

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2009 • N° 33 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

L'aventure du Centre de la Paix-Dieu commence en 1992. Dans son *Livre blanc sur le patrimoine*, la Région wallonne fait état du « manque de formation des architectes et des métiers du bâtiment en matière de conservation du patrimoine historique » et s'inquiète de la « disparition du savoir-faire technique et artisanal que nécessite la restauration du patrimoine ». Dans une étude réalisée auprès d'entreprises et d'artisans agréés D23 et D24, la Confédération de la construction wallonne souligne que certains métiers ne sont couverts par aucun centre de formation existant ; c'est le cas des menuisiers-charpentiers-parqueteurs-ébénistes, des maçons et cimentiers, des tailleurs de pierre-sculpteurs de pierre et marbriers, des ardoisiers-couvreurs et zingueurs, des peintres en patine et des staffeurs.

Répondant à des besoins très spécifiques, ces formations ne peuvent être confiées qu'à un organisme tout à fait spécialisé et à des formateurs au profil très pointu, qu'ils soient artisans, entrepreneurs, chercheurs des grandes institutions (IRPA, ISSEP, CSTC, universités, etc.), architectes ou fonctionnaires

du secteur public. Le cabinet du ministre en charge du patrimoine à cette époque, Robert Collignon (dont le Chef de Cabinet dirigera plus tard l'IPW), l'Administration du patrimoine, la Commission royale des monuments, sites et fouilles et le secteur professionnel soutiennent alors la création d'un centre de formation spécialisé. L'étude de faisabilité d'un tel centre est confiée à l'asbl « Fondation pour l'Art, l'Architecture et l'Artisanat Mosans ».

Le 14 avril 1995, le Gouvernement wallon prend la décision de principe de mettre sur pied un Centre eurégional des métiers du patrimoine. La même année, la Région acquiert un droit d'emphytéose de 99 ans sur les bâtiments constituant l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu à Jehay-Bodegnée. Jusque-là président de l'asbl et architecte à la direction de la restauration, Georges Durieux devient directeur du centre de perfectionnement. L'ampleur et la nature des travaux à réaliser pour restaurer ces bâtiments apparaissent idéales pour constituer un chantier école répondant à une bonne partie des besoins de formation identifiés.

En attendant la restauration des bâtiments de l'abbaye, les premières activités sont hébergées dans l'habitation de l'ancienne ferme, propriété de la famille Labeye. Dès 1997, la Division du patrimoine confie la restauration du quartier des hôtes à l'association des architectes Yves Jacques et Henri Garcia qui réussissent à intégrer la notion de restauration critique dans un juste équilibre entre la conservation, la restauration et la réaffectation. Autrefois lieu de passage de l'abbaye, ce bâtiment, dont la restauration s'achèvera en 2001, est destiné à accueillir le centre névralgique de la Paix-Dieu, rassemblant les locaux administratifs, deux salles de cours, trois ateliers, un espace permanent d'exposition, une cafétéria et un grand espace polyvalent - dit Forum Rennequin Sualem - dans les combles, qui offre toute l'infrastructure nécessaire pour l'organisation de colloques, séminaires, conférences ou réunions de travail dans une atmosphère particulière.

En mars 1998, la F.A.A.A.M. est chargée par convention de la mission d'assurer, à titre transitoire, les tâches de gestion du centre et les actions transversales préparatoires nécessaires à sa mise en place effective lorsque les dispositions décretales et réglementaires auront été prises. Après avoir fonctionné modestement à titre expérimental, le Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine est intégré par le décret du 1^{er} avril 1999 aux missions de l'IPW qui en assure depuis lors le fonctionnement et le développement.

Les stages à destination des professionnels du secteur

Dès sa création, pour répondre à sa mission première d'aide au perfectionnement des professionnels de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural, le Centre de la Paix-Dieu organise des stages alliant théorie et pratique à destination des professionnels du secteur. Pour son premier programme officiel de stages sous l'égide de l'IPW, l'année académique 1999-2000, la Paix-Dieu accueille déjà 114 stagiaires dans le cadre des 18 stages organisés couvrant 4.813 heures de formation grâce à l'intervention de 35 formateurs.



Taille et finition de pierres

Cette première expérience confirme la nécessité d'un tel centre de formation puisque, dès l'année académique suivante, le nombre de stagiaires a doublé, avec un taux de renouvellement de 80%, pour les 28 formations mises sur pied, soit 8.200 heures de formation dispensées par 66 formateurs différents. Au fil des ans, les stages de la Paix-Dieu ont rencontré un succès grandissant - avec un bilan exceptionnel pour l'année 2008 où l'on a atteint 17.608 heures de formation -, permettant, entre 1999 et 2008, à 2.380 stagiaires de se former aux métiers du patrimoine grâce aux 293 stages organisés avec l'appui de 160 formateurs différents, tous spécialistes des matières traitées. Dans leur grande majorité, les stagiaires sont des professionnels en activité (artisans, ouvriers, employés, architectes, entrepreneurs, ingénieurs, etc.) qui bénéficient déjà d'une expérience professionnelle.

L'identification des thèmes, ponctuels ou récurrents, est liée aux constats qui peuvent être faits dans le secteur de la restauration et de la réhabilitation des monuments anciens : la raréfaction ou la méconnaissance de certains matériaux ou de techniques particulières de leur mise en œuvre ; l'apparition de problèmes



Restauration de charpente

particuliers en matière de conservation du patrimoine ; les demandes de qualification ou de perfectionnement issues des associations professionnelles.

Progressivement, afin de répondre aux demandes du secteur, différentes formules de stages ont été élaborées. Quatre formules sont aujourd'hui proposées : les stages dits « classiques » ; les stages d'opportunité basés sur des chantiers en cours à l'occasion de mises en œuvre spécifiques qui permettront opportunément aux stagiaires de participer à une opération particulière ; les stages à cycles multiples ou de chantier-école destinés sur le long terme à aborder tous les aspects d'un thème déterminé ; les stages à destination des communes ou des écoles ; et enfin les stages sur mesure, mis sur pied à la demande d'une entreprise de construction, d'une association du patrimoine ou du monde de l'éducation et de la formation.

Le Centre de la Paix-Dieu : un outil au service des communes

Dès 2001, à l'instar de l'École d'Avignon avec laquelle l'IPW entretient depuis sa création d'étroits contacts, le Centre de la Paix-Dieu a proposé une offre de formation multidisciplinaire et d'assistance technique aux communes qui souhaitent conserver, restaurer et valoriser leur bâti ancien. Dispensée dans un esprit concret, cette formation s'adresse tant

aux responsables qu'aux agents communaux. Elle vise plusieurs objectifs et notamment apprendre aux ouvriers communaux à ne plus commettre les erreurs classiques sur leur patrimoine (très souvent églises, murs de cimetières, murs anciens de soutènement, chapelles, kiosques, ...); amener les conducteurs de travaux à mieux vérifier

et à réceptionner valablement les travaux; conduire les responsables des communes et les agents communaux à exiger des entreprises auxquelles ils font appel un travail adapté au bâti ancien; inciter les entreprises qui travaillent régulièrement pour les communes à corriger leur mise en œuvre et à l'adapter aux différents ouvrages du bâti ancien.

Les bourses de la Paix-Dieu

Dans la lignée des *bourses de perfectionnement en restauration architecturale* octroyées et puis soutenues par la Fondation Roi Baudouin de 1990 à 1999, l'IPW prend le relais dès 2000 en permettant à de jeunes artisans belges d'améliorer leur savoir-faire dans un centre de formation, dans un

atelier ou sur un chantier étranger grâce aux *Bourses de la Paix-Dieu*. Pas moins de 27 boursiers ont ainsi pu se perfectionner dans des centres comme l'École internationale de ferronnerie française à Muizon, l'École d'Avignon, le Centre européen de Venise, le Centre d'art mural de Saint-Savin-

sur-Gartempe, l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir, l'École supérieure de couverture à Angers ou l'Akademie des Handwerk à Aix-la-Chapelle. Plusieurs de ces boursiers transmettent aujourd'hui leur savoir-faire en intervenant comme formateurs au Centre de la Paix-Dieu.

Les classes d'éveil aux métiers du patrimoine

Dès 1998, le chantier de restauration de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu a été le théâtre d'une expérience pilote de « classe d'éveil aux métiers du patrimoine » financée par la Région wallonne. Cette expérience a été menée avec le concours et l'expertise de l'association « Patrimoine à roulettes ». Il s'agissait de mettre au point une méthode dynamique et des outils pédagogiques susceptibles de sensibiliser les jeunes adolescents au patrimoine architectural et aux professions liées à sa conservation, de revaloriser à leurs yeux les métiers traditionnels du bâtiment et de leur faire prendre conscience de leur propre rôle dans la qualité du cadre de vie. Quinze classes pilotes, destinées aux élèves de la région limitrophe de la Paix-Dieu, furent organisées entre janvier 1999 et juin 2001.

En 2001, conformément aux priorités du Contrat d'avenir pour la Wallonie, le ministre du patrimoine a souhaité que la Paix-Dieu systématiser ce type de classes. Afin de rendre celles-ci accessibles au plus grand nombre, les frais liés à la formation pédagogique proprement dite ont été et sont toujours supportés par le budget régional. C'est donc gratuitement que les élèves du degré d'observation de l'enseignement secondaire peuvent venir se former à la Paix-Dieu.

Depuis janvier 2007, les écoles peuvent également, pour une somme modique, être accueillies en internat sur le site même de la Paix-Dieu puisque l'ancienne aile de l'abbaye a été réaffectée en centre d'hébergement, avec une capacité d'accueil de 46 lits pour les élèves, auxquels s'ajoutent 10 chambres individuelles pour les stagiaires adultes.

Le programme des classes d'éveil est basé sur une dynamique active, une pédagogie de la découverte qui comporte en alternance des actions-découvertes et des travaux d'atelier. Durant quatre jours, plongés en immersion sur le site d'une ancienne abbaye cistercienne, les élèves, âgés de 12 à 15 ans, partent à la découverte du site de l'ancienne abbaye, du (des) chantier(s) de restauration, rencontrent des artisans, des architectes et des archéologues présents sur le site et s'initient, aux côtés d'un artisan du patrimoine, avec de vrais outils et de vrais matériaux, au métier de maçon, tailleur de pierre, ardoisier, ébéniste ou peintre en décor. Grâce aux deux formatrices, historiennes de l'art agrégées, deux classes peuvent être menées simultanément sur le site.

Ces classes d'éveil sont ouvertes à tous, quel que soit le milieu socio-culturel, l'orientation scolaire (générale, technique, professionnelle) ou la provenance de la filière libre ou de l'État. Les mains et la tête ainsi sollicitées, chacun réalise concrètement l'importance des diverses matières scolaires enseignées sur les bancs de l'école, les décroïssonne, apprécie l'odeur du bois, le contact de la pierre ou encore le plaisir d'associer les couleurs, se découvre habile manuellement et repart plus autonome, plus rigoureux, plus responsable aussi. Un certain respect voire une estime et une fierté pour les métiers manuels voient le jour. De là s'acquiert le respect général de l'autre et des autres.



Taille d'ardoise au cours des classes d'éveil

Le succès de ces classes d'éveil est immédiat puisque dès la deuxième année de fonctionnement, en 2002, le nombre de participations a doublé et est passé de 25 à 53 classes, issues de 34 écoles différentes (contre 19 écoles en 2001), soit 704 élèves (contre 430 en 2001). Après huit années de fonctionnement, le succès est toujours au rendez-vous et il devient parfois ardu pour les écoles intéressées de trouver une place dans l'agenda. Ainsi en 2008, la Paix-Dieu a accueilli 71 classes venant de 39 écoles différentes, soit 823 élèves accompagnés de 152 professeurs et/ou éducateurs. À ce jour, 6.997 personnes – 5.861 élèves et 1.136 accompagnateurs –, issus de 106 établissements scolaires différents, soit plus d'un quart des écoles secondaires de Wallonie, ont fréquenté les 409 classes d'éveil organisées par le Centre de la Paix-Dieu. Pour répondre aux nombreuses demandes, l'avenir permettra peut-être d'ouvrir une troisième classe.

Un modèle ! Depuis 2008, les classes d'éveil de la Paix-Dieu bénéficient d'une reconnaissance européenne. En effet, dans le cadre du Prix du Patrimoine culturel décerné par Europa Nostra (Fédération des associations européennes du patrimoine), les deux formatrices de la Paix-Dieu se sont vu décerner une médaille dans la nouvelle catégorie visant les initiatives exemplaires liées à l'éducation et à la formation en patrimoine.



Formation à la pédagogie du patrimoine

L'initiative des classes d'éveil a amené les enseignants d'écoles pédagogiques à souhaiter des formations au patrimoine et à ses métiers pour leurs étudiants, futurs professeurs de l'enseignement primaire ou

secondaire. Un module de formation à la pédagogie du patrimoine et de ses métiers a alors été conçu et est aujourd'hui proposé gratuitement en une ou deux journées. Il convie les professeurs, sur base du chantier

de la Paix-Dieu et de ses activités, à regarder leur cadre de vie, leur patrimoine architectural et celui de leurs élèves et leur fournit les clés de lecture du patrimoine et de ses métiers. Depuis cinq ans, une centaine d'acteurs pédagogiques découvrent ce module chaque année.

Compagnons en herbe

Dans la lignée des classes d'éveil, et pour répondre au désir de certains parents d'inscrire leurs jeunes enfants à un projet similaire adapté, en dehors du cycle scolaire, le Centre des métiers du Patrimoine de l'IPW

a organisé, dès 2002, des stages de vacances « Compagnons en herbe » pour les enfants de 9 à 13 ans créatifs et enthousiastes à l'idée de s'essayer aux différents métiers propres à la restauration du patrimoine

bâti sur le site de l'ancienne abbaye. Les différentes thématiques abordées dans le cadre de ces stages d'été ont permis à ces enfants de se métamorphoser tantôt en architectes, tantôt en archéologues, tailleurs de pierre, maçons, charpentiers ou couvreurs.

Le Centre d'information et de documentation

Tel que défini en 1995, le projet de Centre des métiers du patrimoine prévoyait la mise en place en son sein d'un centre d'information et de documentation à destination des professionnels du secteur. Ce service est

opérationnel depuis juillet 2005. Pour sa mission de documentation, le CID est équipé d'une bibliothèque spécialisée sur les techniques des métiers du patrimoine. À ce jour, le CID conserve près de 4.500

ouvrages classés de manière thématique. Au-delà de sa mission de documentation, le CID remplit aussi un rôle d'information et d'assistance technique, grâce à un réseau d'institutions et de personnes ressources.

D'autres activités...

Le Master complémentaire conjoint en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier

À l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon, les trois académies universitaires (Wallonie-Bruxelles, Wallonie Europe et Louvain) en collaboration avec les Instituts supérieurs d'architecture (Saint-Luc Bruxelles, Saint-Luc Wallonie, Institut supérieur d'architecture intercommunautaire et de la Communauté française, La Cambre) et la Haute École Charlemagne ont élaboré une formation spécialisée en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier dont un agent de l'IPW basé à la Paix Dieu assure la coordination administrative.

Les rencontres de la Paix-Dieu

Prolongeant l'initiative de la F.A.A.M. et des journées thématiques « Patrimoine en chantier », le Centre de la Paix-Dieu continue à organiser des journées d'étude sous l'appellation « rencontres de la Paix-Dieu ». L'objectif de ces rencontres est d'instaurer, entre différents acteurs, un dialogue autour d'une thématique – que ce soit un matériau, une technique ou un

métier – liée au patrimoine. Ainsi, en octobre 2007, une journée a été consacrée au thème du *pan-de-bois*, suivie en janvier 2008, d'une rencontre sur le thème des *métiers de la pierre* et, en octobre 2008, sur *les métiers de la forge. Le fer forgé du Moyen Âge à nos jours*. Chacune de ces journées d'étude a rassemblé une centaine de spécialistes.

Les indispensables du patrimoine

Dans le même ordre d'idées, en collaboration avec le Département du patrimoine, le Centre de la Paix-Dieu a entamé la rédaction de *Fiches techniques patrimoine (FTP)*, aujourd'hui considérées comme un projet prioritaire par le Gouvernement wallon. Une nouvelle collection de l'IPW intitulée « Les indispensables du patrimoine » a ainsi pu être créée. L'objectif de ces fiches est d'aider les différents acteurs du patrimoine à aborder les techniques de restauration en fonction de leur niveau de responsabilités en présentant les spécificités des techniques et également d'aider les propriétaires à mieux entretenir leurs biens classés. Le premier numéro de la collection, consacré à *la couverture en ardoises naturelles*, a été publié en octobre 2008. Les deux prochaines fiches seront consacrées aux thèmes du fer forgé et à celui des enduits-rejointoiements-badigeons.

Les fouilles archéologiques

Dès 1997, préalablement à la restauration du quartier des hôtes, la Région wallonne charge l'asbl Centre archéologique Hesbaye Condroz de mener des fouilles archéologiques sur le site afin de mettre au jour les vestiges des bâtiments abbaciaux disparus au XIX^e siècle : le cloître, les galeries de la cour d'honneur et la brasserie.

La Paix-Dieu se présentait alors à l'archéologue comme un gigantesque puzzle à trois dimensions : des bâtiments plus ou moins en ruine mais toujours debout constituaient le point de départ de cette passionnante restitution spatio-temporelle.



Vue du chœur de l'Abbatiale (XIV^e - XV^e s.)

Un guide : la gravure de Remacle Leloup présentant une vue de l'abbaye entre 1738 et 1744. Pendant dix ans, sous l'égide de l'IPW, les fouilles archéologiques se sont poursuivies afin de préparer le terrain pour la poursuite de la restauration et la

réaffectation des anciens bâtiments monastiques (aile de l'abbesse, abbatiale avec la mise au jour du noyau médiéval de l'abbaye, maison du pater, moulin, colombier, porcherie), ainsi que de l'ensemble du site (terrasses au nord, cour d'honneur). Grâce aux fouilles archéologiques et aux diverses études historiques, une lecture claire de l'organisation générale de l'abbaye de la Paix-Dieu aux Temps Modernes est aujourd'hui possible. Une dernière campagne de fouilles est programmée, en 2009-2010, dans la nef et le bas-côté sud du transept. Elle vise une meilleure compréhension de la première église du XIII^e siècle. Il restera à rassembler les différentes pièces du puzzle (relevés, matériel archéologique, archives, ...) pour retracer définitivement l'histoire de l'abbaye. La Paix-Dieu aura-t-elle pour autant livré tous ses secrets ?

L'aménagement du site

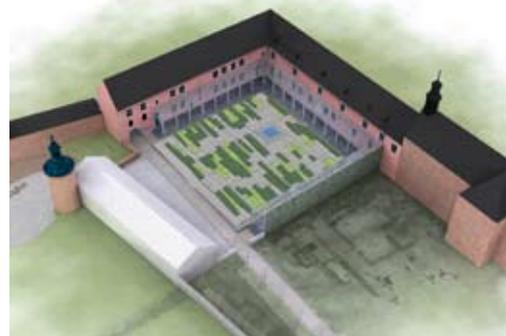
Hier

Pour accueillir les activités du Centre, l'IPW mène depuis dix ans une vaste campagne de restauration et de réaffectation de l'ensemble du site de cette ancienne abbaye cistercienne. Restitutions historiques et actes contemporains se complètent pour développer de nouvelles fonctions. Suite à la restauration du quartier des hôtes évoquée plus haut (1997-2001), ce bâtiment, en plus des activités du centre, accueille également depuis mai 2003, dans son hall d'accueil, la maison du tourisme Hesbaye-Meuse. En 2004, de nouveaux ateliers résolument contemporains sont implantés à l'emplacement de l'ancienne brasserie pour répondre aux besoins de stages lourds comme le travail du métal, la charpenterie ou la taille de pierre. Création plutôt que mimétisme, esprit d'invention plutôt que banalité. Ceux-ci sont l'œuvre du bureau d'architecture Alain Dirix qui, en 2002, remporte le concours d'architecture pour la seconde phase d'aménagement du site comprenant la construction de nouveaux ateliers, la restauration de l'aile de l'abbesse et l'aménagement des abords nord. En 2007, le même bureau achève la restauration de l'ancienne aile de l'abbesse – reconstruite au XVII^e siècle sur un noyau plus ancien – et sa réaffectation en centre d'hébergement. L'aile a été reconditionnée en fonction des besoins

de l'affectation contemporaine, tout en respectant au maximum la division interne que le bâtiment présentait aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le bâtiment comprend aujourd'hui plusieurs salons, une grande salle à manger, une cuisine self-service, des chambres pour les classes d'éveil et des studios pour les stagiaires et les formateurs.

Aujourd'hui

Début 2006, l'association momentanée d'architectes Atelier 774 (D. Peters – A. Tenuta – B. Evrats) est désignée pour la restauration du moulin à eau. Les travaux de restauration devraient débuter d'ici la fin de l'année 2009. Occupant une position stratégique à l'entrée du site, le bâtiment accueillera au rez-de-chaussée le bureau de la maison du tourisme et, aux étages, les bureaux du secrétariat des Journées du Patrimoine. Du côté nord, les travaux d'aménagement des terrasses ont débuté au mois de mars et dureront une année. Il s'agit pour l'essentiel de consolidation des murs de terrasses et du mur d'enceinte et de plantations diverses. En 2009 débuteront également les travaux de construction d'une conciergerie – maison unifamiliale en acier corten – à l'emplacement de l'ancienne maison du pater, ainsi que l'aménagement de la cour d'honneur dans un style également contemporain.



Demain

Sous la direction du bureau d'architecture Alain Dirix, l'ancienne église abbatiale accueillera, d'ici quelques années une salle de séminaire de 280 places dans l'ancien chœur et un conservatoire des savoir-faire et du patrimoine associant une matériauthèque et une photothèque à un centre d'information et de documentation qui occuperont le reste de l'édifice. Une première phase de travaux pour la consolidation des voûtes et des arcs doubleaux est déjà programmée pour cette année. L'ancien colombier – dont la consolidation vient de débuter au mois de mars – sera restauré suivant les plans d'Annick Piron et de Pascal Lemlyn avec l'aide du Bureau Greisch, essentiellement dans le cadre de chantiers école et deviendra, une fois restauré, un espace pédagogique présentant quelques savoir-faire contemporains. Il restera alors à trouver une nouvelle affectation à l'ancienne porcherie, en y installant peut-être une forge, et à aménager la cour d'entrée et l'ancien cloître.



Vue 3 D de la maison du concierge

Quand la Paix-Dieu sort de ses murs...

Si l'autarcie était l'une des règles de la vie cistercienne, dès sa création le centre de formation opte résolument pour une ouverture vers l'extérieur. Au fil des ans, des partenariats se sont créés notamment avec l'École d'Avignon dont l'IPW via la Paix-Dieu est le premier organisme étranger à avoir été admis à l'assemblée générale,

le Centre international d'Art mural de Saint-Savin (France) ou l'Association des Compagnons du Devoir.

Dans un autre registre, le Centre de l'IPW « Paix-Dieu » est devenu membre du réseau des centres culturels de rencontre qui, depuis 1991, regroupe 43 centres répartis dans

12 pays de la grande Europe, qui partagent la particularité de développer un projet culturel contemporain dans un lieu historique. Il est également membre, depuis 2003, de La Charte des abbayes et sites cisterciens, réseau européen à vocation culturelle et touristique, hors toute implication religieuse ou politique.

Le savoir-faire wallon s'exporte

Dans le cadre de coopérations internationales sur le patrimoine de l'Unesco, la Paix-Dieu est amenée à exporter l'IPW au-delà de l'océan.

À Cuba, au cours de quatre missions menées dans la vieille ville de La Havane depuis 2003 à l'occasion de la restauration du bâtiment Conde Canongo – aujourd'hui vitrine wallonne – soutenue par la Région wallonne, des artisans wallons, formateurs à la Paix-Dieu, ont pu transmettre leurs techniques

de restauration à des dizaines d'apprentis cubains, en menuiserie et ferronnerie principalement, et initier les responsables du patrimoine de La Havane à la lutte contre les termites. Ces formations se poursuivront jusqu'en fin 2010 avec d'une part l'École-atelier et d'autre part le laboratoire de biologie du Bureau de l'Historien de La Havane.

À Saint-Louis du Sénégal, après plusieurs sessions de formation pour les artisans de la Chambre des métiers, la Paix-Dieu a

collaboré, à travers ses formateurs, au projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne assemblée territoriale du Fleuve, en apportant une aide technique à l'architecte-coopérant afin de finaliser la rédaction du cahier des charges et en formant les ouvriers de l'entreprise adjudicatrice dans les domaines de la menuiserie, la charpente, l'investigation des pathologies des boiseries, la ferronnerie, les enduits à la chaux et la peinture en décor. L'opération devrait s'achever fin 2009.

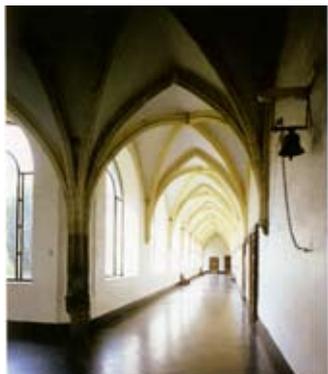
Un beau bilan

Mis sur pied avec cinq personnes au départ, le Centre des métiers de l'IPW développe aujourd'hui de nombreuses activités grâce à une équipe enthousiaste et dynamique de treize personnes. En douze années d'existence, la Paix-Dieu a réussi à asseoir sa notoriété, dans un créneau très spécifique, unique en Wallonie, de formation dans les métiers

touchant la conservation et la restauration du patrimoine architectural. Soucieux du passé pour mieux s'ancrer dans le présent et être capable de répondre aux besoins du futur, la Paix-Dieu s'inscrit dans la modernité et ouvrira ses portes dans le cadre des journées du patrimoine pour démontrer à quel point, tant par les interventions architecturales

contemporaines sur le site qu'à travers les métiers traditionnels, patrimoine et modernité ne font qu'un. Feu Gilles Nourrissier, fondateur de l'École d'Avignon et probablement l'un des pères spirituels du Centre de la Paix-Dieu, résumait bien la vocation du Centre : « La culture patrimoniale n'existe pas sans une mémoire technique ».

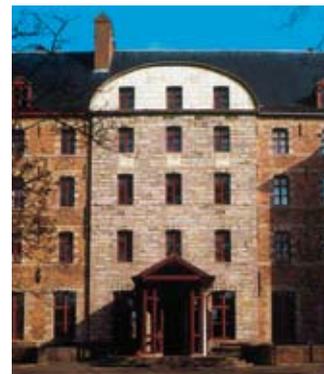
Vingt années de réalisations sur le terrain



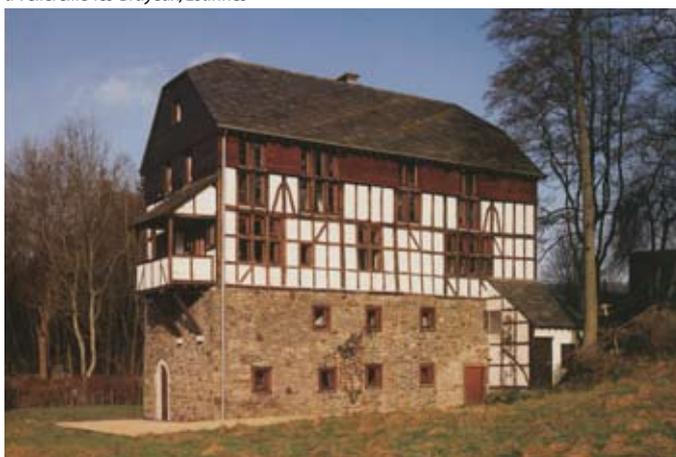
1989 – Arcades du cloître de Bonne-Espérance à Vellereille-les-Brayeux, Estinnes



1989 – Toitures de l'hôpital Notre-Dame à la Rose, Lessines



1991 – Séminaire de Choiseul, Tournai



1991 – Tannerie Beupain à Cierreux, Gouvy



1991 – Théâtre du château de Chimay



1992 – Église des Jésuites, Marche-en-Famenne



1992 – Communs du château de Seneffe



1992 – Pavillon chinois, Enghien



1993 – Chapelle castrale de Verlainne, Durbuy



1994 - *Machine à eau, Mons*



1994 - *Kiosque de l'Harmonie, Verviers*



1995 - *Carré des Arts (ancienne caserne Major Sabbe), Mons*



1995 - *Le Balloir, Liège*



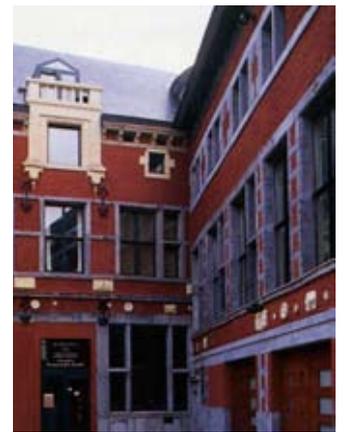
1995 - *Le Vertbois, Liège*



1996 - *Hôtel des Postes, Charleroi*



1996 - *Musée du Chapitre, Soignies*



1996 - *Couvent des Ursulines, Liège*



1996 - *Halle aux Viandes, Liège*



1996 - *Espace Senghor (ferme de l'abbaye), Gembloux*



1997 – Hôtel Marin de Thieusies, Mons



1997 – Donjon de Villeret, Jemeppe-sur-Sambre



1998 – Trésor de la Cathédrale de Liège



1998 – Cour des Prébendiers, Liège



1998 – Les Caves, Arlon



1998 – Caserne Vauban, Arlon



1998 – Hospice Saint-Gilles, Namur



1998 – Couvent des Sépulchrines, Bouillon



1998 – Couvent des Célestines, Namur



1998 – Théâtre de Namur



1998 – Moulins de la Meuse, Namur



1998 – Immeuble Bibot, Namur



1999 – Maison des Associations, Wavre



1999 – Palais des Congrès de Liège



1998 – Extérieur de la chapelle du Béguinage, Mons



2000 – Ferme de l'abbaye de La Ramée, Jodoigne



2000 – Hôtel du baron Teye, Nivelles



2000 – Château de Fayembois, Liège



2000 – Maison du Pléban, Dinant



2000 – Blanc moulin d'Ostiches, Ath



2000 – Conservatoire de Liège



2001 - Le PASS (ancien charbonnage du Crachet), Mons



2001 - Quartier des hôtes de l'abbaye de la Paix-Dieu, Amay



2001 - Ferme Saint-Laurent, Anthistes



2001 - Palais abbatial du Val Saint-Lambert, Seraing



2001 - Abbaye de Stavelot



2001 - Maison Curtius, Liège



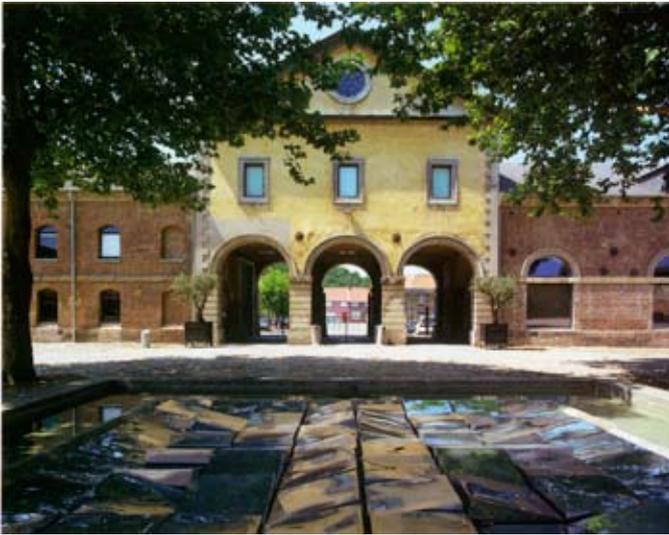
2001 - Pont de Fagnée, Liège



2001 - Collégiale Saint-George et Sainte-Ode, Amay



2001 - Extérieur de l'église Saint-George, Limbourg



2002 – Grand-Hornu, Mons



2002 – Charbonnage du Bois du Cazier, Charleroi



2002 – Brasserie du couvent des Croisiers, Huy



2002 – Hôtel Bonne Fortune, Liège



2002 – Domaine Poncelet, Attert



2002 – Château-ferme, Assesse



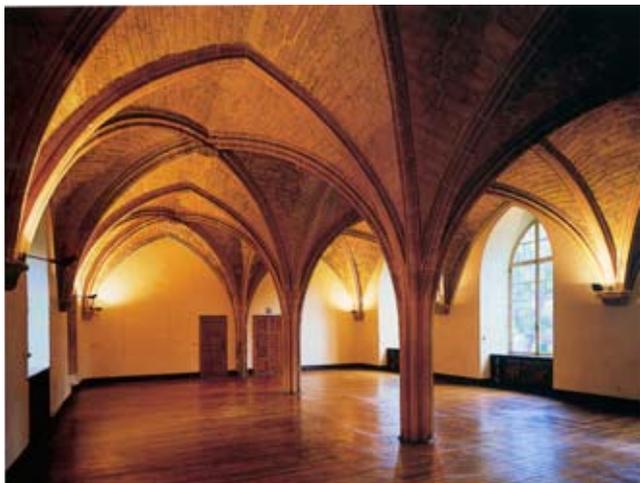
2002 – Maison des Baillis, Viroinval



2002 – Collégiale Saint-Ursmer de Lobbes



2002 – Beffroi de Tournai



2003 – Caserne Cavalier Fonck, Liège



2003 – Hôtel de Soëf de Solières, Liège



2003 – Archéoforum de Liège



2003 – Château-ferme de Bomal, Durbuy



2003 – Vieille cense à Marloie, Marche-en-Famenne



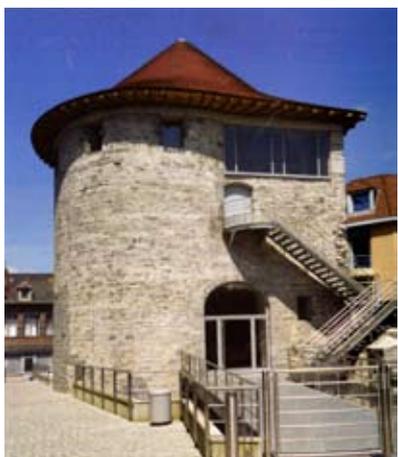
2003 – Hôtel Hayme de Bomal, Liège



2003 – Brasserie Rivière, Ath



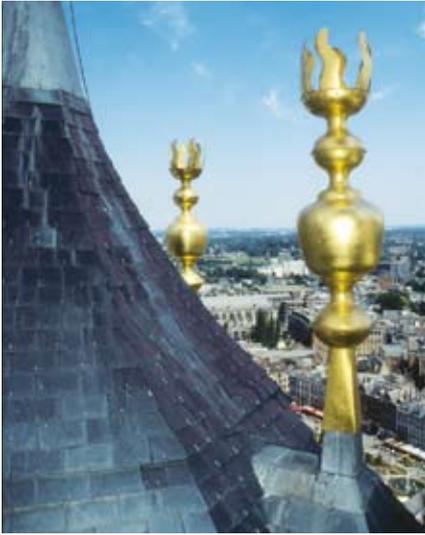
2003 – Palais abbatial, Saint-Hubert



2003 – Fort rouge, Tournai



2003 – Chapelle Sainte-Apolline de Wartet



2004 – Extérieur du Belfroi de Mons



2004 – « Balloir » du château de Franchimont, Theux



2004 – Extérieur des Casemate, Mons



2004 – Grand Poste, Verviers



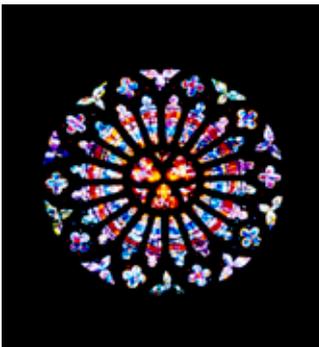
2005 – Donjon d'Anhaive à Jambes, Namur



2005 – Intérieur de l'hôpital Notre-Dame à la Rose, Lessines



2005 – Orgues de la Salle philharmonique de Liège



2005 – Le Rondia de la collégiale Notre-Dame de Huy



2005 – Salle académique de l'Université de Liège



2005 – Maison espagnole à Soignies



2006 - Château de Thozée, achèvement d'une phase extérieure, Mettet



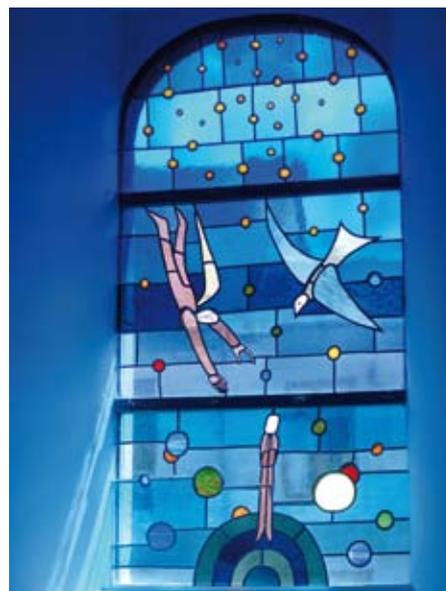
2006 - Église Saint-Barthélemy, Liège



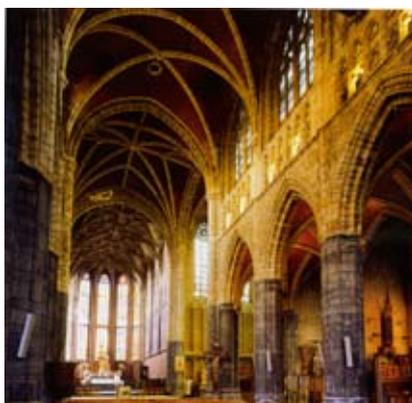
2006 - Halle aux blés, Durbuy



2006 - Château de Jemeppe, Marche-en-Famenne



2006 - Église Saint-Étienne de Waha (vitraux), Marche-en-Famenne



2006 - Collégiale Saint-Martin, Liège



2007 - Aile de l'abbesse de l'abbaye de la Paix-Dieu, Amay



2007 - Intérieur de la Chapelle du Béguinage, Mons



2007 - Ancien Manège, Verviers



2007 - Chapelle Saint-Roch, Perwez



2008 – Collégiale Saint-Vincent, Soignies



2008 – Extérieur du Triage-lavoir de Binche



2008 – Château Le Fy, Esneux



2008 – Tour Valenciennoise, Mons



2008 – Maison du Peuple de Pouleur, Comblain-au-Pont



2008 – Musée de la Vie wallonne, Liège



OFFRE SPÉCIALE ANNIVERSAIRES !

À l'occasion des 20 ans de la régionalisation de la matière du Patrimoine, l'Institut du Patrimoine wallon offre, en partenariat avec l'asbl Texto, à chacun de ses lecteurs un abonnement de un an à prix réduit (**15,50 € au lieu de 22,50 €**) à la revue *WAW – Wallonie Magazine* qui, par ailleurs, consacre son dossier trimestriel aux 20 ans de la régionalisation de la matière et aux 10 ans de l'IPW.

Pour s'abonner, **deux possibilités** :

- renvoyer le bon ci-dessous dûment complété par fax (081 / 654 150) ou par courrier à l'Institut du Patrimoine wallon (La Lettre du Patrimoine – rue du Lombard, 79 à 5000 Namur) ;
- remplir le formulaire en ligne sur www.wawmagazine.eu, rubrique Abonnements en insérant le code promo « **ipWaw** ».

Formulaire d'abonnement - WAW - Wallonie Magazine

Nom

Prénom

Rue : n°

Code postal Localité

- souhaite m'abonner pour une durée de un an au magazine *WAW* au tarif préférentiel de **15,50 €** et verse cette somme sur le compte **068-2270031-64** en mentionnant en communication « **WAW Wallonie Magazine** » accompagné de mes nom et prénom.

Signature

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Aurore Lemal

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 283 611

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be.

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B-5000 Namur
Fax : +32 (0)81 654 144 ou 150
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en faisant la demande à l'adresse :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré à 12.500 exemplaires.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.